

# GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 A 19H30

## COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, BUZENET Arnaud, CLER Magali, DELOBRE Florence, FAURE Patrick, MATHIEU Cyril, PHEULPIN Lucie, PARA Dominique, ROYER Patrick, SADOUX Sidney, COSTE Ludovic.

Absents : BON Emmanuelle, BOS Fabienne, CHARDON Dominique, GAULTIER Karen, GUICHON Arthur, LACARTE Laëtitia, LACARTE Nicolas, LAMBERT Basile, LIONNET Yann, MIDETE Alida, PERRET Guy, PLUVINET Pascal, SICOT Paul, WILB Laurent.

### Ordre du jour :

#### 1. Marché des producteurs – Vendredi 4 octobre

#### 2. Groupes de travail

#### 3. Informations diverses

---

#### 1. Marché des producteurs – Vendredi 4 octobre de 16h30 à 19h30

Pour l'instant, les producteurs qui devraient être présents :

- GRIMAUD Jérôme (miel),
- DELAGNES Vincent du champs de l'âne (maraîcher),
- FLANDIN Céline chèvrie des Méjeans (fromage de chèvre),
- GOBERT Ludovic SAS Gobert (produits à base d'abricot).

Les producteurs qui doivent confirmer leur participation :

- Boulangerie de Chantemerle,
- AMBLARD Benjamin (fruits : pommes, raisins, jus de fruit...),
- THOUMELIN Roland la cave de la roche (vins).

Ludovic COSTE va contacter Pizza Marcou, Fabien JOURDAN (viande) et Frédéric CHABAL (chanteur/guitariste) pour savoir s'ils sont intéressés pour venir.

Des affiches seront posées pour l'exposition du patrimoine (21 et 22 septembre).

Lien vers le tableau de l'organisation

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1YcLtQ8kYv8-eAj6ZYsd0Q4rbcncyWpKuy\\_017K5sGu0/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1YcLtQ8kYv8-eAj6ZYsd0Q4rbcncyWpKuy_017K5sGu0/edit?usp=sharing)

#### 2. Groupes de travail

Rappel, il est défini quelques règles :

- dans l'idéal, chaque groupe est constitué de 3 personnes minimums.
- il est possible de participer sur plusieurs groupes.

- le groupe s'occupe de la gestion des réunions de travail, des comptes rendus en réunion plénière...
- lorsque le groupe a fixé la date et le lieu de la réunion, il la diffuse sur whatsApp à l'ensemble des membres du GAP qui peuvent venir participer.

Pour le **groupe randonnée / sorties vélo** : FAURE Patrick, PARA Dominique.

Pour le **groupe plantation de haies et pose de nichoirs** : DELOBRE Florence, PLUVINET Pascal, ROYER Patrick, SICOT Paul.

Pour le **groupe végétalisation du village et des maisons particulières** : BUZENET Arnaud, CLER Magali, PHEULPIN Lucie.

Pour le **groupe organisation d'ateliers** (*réparation vélo, fabriquer ses produits ménagers, zéro déchets, sorties / animations nature...*) : ATTHAR Jean Jacques, ROYER Patrick, SADOUX Sidney, COSTE Ludovic.

**Si les membres du GAP qui étaient absents à la réunion souhaitent rejoindre un ou plusieurs groupes de travail, ils peuvent contacter Ludovic COSTE.**

Certains membres du GAP demandent s'il ne serait pas possible de créer une association (ou de se rapprocher du LAC pour créer une section climat et environnement).  
La majorité des membres préfèrent rester dans cette organisation pour les prochaines actions.  
Ce point sera réétudié d'ici un an et fera l'objet d'un nouveau débat.

### **3. Informations diverses**

**\*Enquête d'utilité publique du 6 septembre au 7 octobre (projet de demi-échangeurs A7) :**

- signer la pétition
- rédiger un avis sur le site de la préfecture ou sur cahier en Mairie.

Un flyer va être distribué à la sortie de l'école et proposer aux habitants de signer la pétition (fixer une date).

A partir du document transmis par le collectif Assez ! Jean Jacques ATTHAR va le « personnaliser » pour expliquer les conséquences pour notre commune.

**\*Le conseil municipal a validé le principe de création de l'Espace Naturel Sensible (ENS) : les sources de la Bouterne, sur la commune de Chantemerle les Blés.**

Une convention d'accompagnement vers l'intégration au réseau des ENS Drômois a été signée entre la commune, ARCHE Agglo et le département de la Drôme pour une durée de 3 ans.

Elle concerne la partie amont jusqu'aux bassins écrêteurs, soit 29 ha. Elle constituera le périmètre d'étude sur lequel ARCHE Agglo pourra piloter les premières actions en partenariat avec la Commune et le Département.

**\*Les atlas de la biodiversité communale**

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné.

Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de plusieurs types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent,
- la définition d'un plan d'actions qui sert de feuille de route à la collectivité pour les années suivant l'ABC.

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques.

Un premier Atlas de la Biodiversité Communale sur 3 ans va être porté par ARCHE Agglo sur une dizaine de communes volontaires.

L'ouverture de l'appel à candidature a été publiée, la commune de Chantemerle les Blés va se porter candidate.

Calendrier :

- du 5 septembre au 31 octobre 2024 : appel à candidatures aux 41 communes ARCHE Agglo.
- Jeudi 7 novembre à 18h30 : réunion d'échanges et de travail avec les communes retenues.
- Novembre-Décembre 2024 : montage du dossier, constitution du budget.
- Janvier-Février 2025 : réponse à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité et dépôt du dossier de candidature d'ARCHE Agglo.

**\*SIRCTOM organise le samedi 28 septembre une journée portes ouvertes** (don de compost, atelier de petites réparations...) et la 1ère « donnerie » (le principe : durant 3 semaines, à tour de rôle sur les trois déchetteries de Mercurol, Saint Sorlin et Andancette vous pouvez donner au lieu de jeter !)

Petit électroménager, vélos, vaisselle, déco etc. Le jour des Portes Ouvertes tout ce qui aura été donné sera en libre-service !

**\*Fresque du climat** : publication d'une annonce sur le prochain bulletin d'info de la commune. Pour l'instant 2 personnes inscrites.

Réflexion sur une Fresque du climat à destination des collégiens / lycéens.

Lucie, va se renseigner : est ce qu'un animateur pourrait animer pour ce public ?

**Prochaine réunion le mercredi 6 novembre de 19h30 à 21h30 avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons)**